

LES EXIGENCES GÉNÉRALES :

EN 344 : Exigences générales des chaussures de sécurité, des chaussures de protection et des chaussures de travail à usage professionnel. La norme EN 344, ne peut être utilisée que conjointement avec les normes EN 345, EN 346, EN 347, qui précisent les exigences des chaussures en fonction des niveaux de risques spécifiques. Le marquage de chaque chaussure doit comporter la pointure, la désignation du fabricant, la date de fabrication, le pays de fabrication, la norme CE et sa catégorie.

D' autres caractéristiques peuvent se trouver en complément des spécifications de chaque norme :

P	Semelle antiperforation
C	Résistance électrique et antistatique
A	Chaussure antistatique
HI	Isolation contre la chaleur
ORO	Résistance de la semelle de marche aux hydrocarbures
M	Protection des métatarses contre les chocs
CI	Isolation contre le froid
E	Absorption d'énergie du talon
WR	Résistance à la pénétration de l'eau de la jonction semelle tige
WRU	Imperméabilité à l'eau
HRO	Résistance à la chaleur par contact
CR	Résistance de la tige à la coupure

Ensuite les normes sont déclinées en 3 catégories :

- EN 345 chaussures de sécurité (200 joules)
- EN 346 chaussures de travail (100 joules)
- EN 347 chaussures de protection (sans embouts)

EN 345 POUR LES POUR LES CHAUSSURES DE SECURITE 200 JOULES

SB	Exigences fondamentales
S1	SB + arrière fermé +propriétés antistatiques + absorption d'énergie du talon
S1P	S1 + semelle antiperforation
S2	S1 + imperméabilité à l'eau
S3	2 + semelle antiperforation + semelle à crampons

EN 345 POUR LES BOTTES DE SECURITE 200 JOULES

S4	SB +arrière fermé +propriétés antistatiques + absorption d'énergie du talon
S5	Comme S3

EN 346 POUR LES CHAUSSURES DE TRAVAIL 100 JOULES

PB	Exigences fondamentales
P1	PB + arrière fermé + propriété antistatique + absorption d'énergie du talon
P2	P1 + imperméabilité à l'eau
P3	P2 + semelle antiperforation + semelle à crampons

EN 346 POUR LES BOTTE DE TRAVAIL 100 JOULES

P4	Même contenu que P1
P5	Même contenu que P3

EN 347 POUR LES CHAUSSURES DE PROTECTION SANS EMBOUTS

O1	Arrière fermé + propriété antistatique +absorption d'énergie du talon + résistance de la semelle aux hydrocarbures
O2	Comme O1 + imperméabilité à l'eau
O3	Comme O2 + semelle antiperforation + semelle à crampons

EN 347 POUR LES BOTTES DE PROTECTION SANS EMBOUTS

O4	Même contenu que O1
O5	Même contenu que O3